

ACTION URGENTE

NICARAGUA. PLUS DE 100 PERSONNES SONT TOUJOURS EN DÉTENTION

Un an après le début des manifestations au Nicaragua, au moins 700 personnes ont fait l'objet de poursuites pénales, parmi lesquelles plus de 100 sont toujours emprisonnées, dont les dirigeants étudiants Amaya Coppens et Christopher Olivas et les journalistes Lucía Pineda Ubau et Miguel Mora. Une loi d'amnistie adoptée récemment par l'Assemblée nationale du Nicaragua pourrait menacer les droits des victimes de la crise à la vérité, à la justice et à des réparations. Nous demandons instamment aux autorités du Nicaragua de libérer immédiatement toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique et d'abandonner toutes les charges retenues contre ces personnes.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Daniel Ortega Saavedra, président du Nicaragua
c/o Minister for Foreign Affairs
Del cine González 1 c. al Sur,
sobre Avenida Bolívar,
Managua, Nicaragua
nicaragua@oas.org / Twitter : @DenisCanciller

Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous faire part de ma préoccupation quant à la stratégie de persécutions et de poursuites menée au Nicaragua depuis avril 2018. Au moins 700 personnes ont fait l'objet de poursuites pénales, parmi lesquelles plus de 100 sont toujours en détention, dont les leaders étudiants Amaya Coppens (23 ans) et Christopher Olivas (19 ans) et les journalistes Lucía Pineda Ubau (45 ans) et Miguel Mora (53 ans), malgré les appels du Conseil des droits de l'homme et du Conseil permanent de l'OEA en faveur de leur libération et l'engagement du gouvernement du Nicaragua à libérer toutes ces personnes avant le 18 juin 2019. La nouvelle loi d'amnistie pourrait menacer les droits des victimes de la crise à la vérité, à la justice et à des réparations.

Je vous demande instamment de libérer immédiatement toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique depuis le 18 avril 2018 et d'abandonner toutes les charges retenues contre ces personnes, conformément aux normes internationales, et de veiller à ce qu'aucune amnistie ne soit accordée aux personnes ayant commis de graves atteintes aux droits humains.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Le 18 avril 2018, après des années de déclin institutionnel au Nicaragua, des manifestations ont éclaté à la suite de la tentative du gouvernement de mettre en œuvre des réformes de la sécurité sociale impopulaires et décidées sans consultation. Ces manifestations ont été violemment réprimées. D'après la Commission interaméricaine des droits de l'homme, la crise a fait 325 morts, dont 21 policiers et 24 mineurs, et 2 000 blessés. Les chiffres de la société civile indiquent en outre que 700 personnes ont été arrêtées. De plus, 300 professionnels de la santé ont été licenciés, 144 étudiants ont été expulsés de l'Université nationale autonome du Nicaragua et 70 journalistes et professionnels des médias ont été contraints à l'exil. D'après le HCR, près de 62 000 Nicaraguayens ont fui vers les pays voisins, dont 55 000 vers le Costa Rica.

Le 16 mai 2019, Eddy Montes, un Américano-Nicaraguayen de 57 ans, a été tué par balle à la prison de La Modelo, à Managua. Il avait été arrêté avec d'autres personnes, qui ont également été blessées, pour avoir participé aux manifestations de 2018. Une loi d'amnistie a été adoptée par l'Assemblée nationale du Nicaragua le 8 juin 2019.

Le rapport d'Amnesty International intitulé *Instilling terror* (<https://www.amnesty.org/fr/documents/amr43/9213/2018/fr/>) révèle que les efforts déployés par l'État du Nicaragua pour poursuivre en justice les opposants, qualifiant quiconque s'est opposé au gouvernement de « terroriste » ou de « putschistes » afin de justifier ses propres actions, sont un pilier central de cette politique répressive.

Depuis, les manifestations en faveur d'un véritable changement du *statu quo* ont continué. Plus d'un an après le début de la répression des manifestations, Amnesty International continue de recevoir des informations faisant état de détentions arbitraires et d'actes de torture infligés à des personnes privées de leur liberté. En outre, les organisations de la société civile dont l'enregistrement a été révoqué par le gouvernement, parmi lesquelles le Centre nicaraguayen des droits humains (CENIDH), ne peuvent toujours pas travailler librement dans le pays et les journalistes et les défenseur-e-s des droits humains sont toujours harcelés. Les récentes attaques à l'encontre de la liberté d'expression et de réunion pacifique témoignent d'une stratégie permanente visant à faire taire les voix dissidentes.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : espagnol
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS JUSQU'AU : 18 juillet 2019
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

NOM ET PRONOM PRIVILÉGIÉ : Personnes emprisonnées depuis le début des manifestations il y a plus d'un an

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr43/9085/2018/fr/>
(AU 169/18, Index : AMR 43/9085/2018, Nicaragua)